

**Allocution de S. E. Mme Laura BAEZA,
Ambassadeur de l'Union Européenne en Tunisie
Jumelage sur l'amélioration de l'accès au financement des PME**

**BFPME-SOTUGAR-BPI France
Séminaire de clôture
Tunis (La maison de l'exportateur – siège du CEPEX),
Le 28/03/2013**

Monsieur le Ministre des Finances, *M. Hakim Ben Hamouda*

Monsieur l'Ambassadeur de France, *S.E. François Gouyette (à confirmer),*

Madame la Directrice Générale de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME), *Mme Souhir Taktak*

Monsieur le Directeur Général de la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR), *M. Taher Ben Hatira*

Madame la Directrice du Développement et de l'International à la Banque Publique d'Investissement – France, *Mme Isabelle Bebear*

Mesdames et Messieurs les Chefs de Projet et les représentants des différentes institutions financières,

Chers invités,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de m'avoir conviée à prononcer quelques mots à l'occasion de ce séminaire de clôture du programme de jumelage visant à améliorer l'accès au financement des PME tunisiennes.

Ce jumelage a permis non seulement d'enrichir la gamme de produits financiers de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises, mais aussi d'appuyer la création d'entreprises, ainsi que l'extension de PME existantes. Les PME restent, nous le savons tous, un vecteur essentiel de création d'emplois.

Cette opération est le fruit d'une coopération étroite qui s'est développé entre "Oséo-France" devenue "Banque Publique d'Investissement-France" et la BFPME.

Cette coopération est déjà ancienne, sous les auspices de l'UE...

Dès 2006, via le programme UE de "Mise à Niveau de l'Industrie" (PMI), la BFPME a fait appel aux services de l'OSEO pour la réalisation d'une étude stratégique et la préparation d'un plan d'affaire sur 5 ans. Cette coopération s'est renforcée tant avec la SOTUGAR qu'avec la BFPME jusqu'au démarrage de ce jumelage en janvier 2012, qui scelle ce partenariat dans la durée, pour le bénéfice de leurs clients respectifs désirant investir en France ou en Tunisie.

Ce jumelage, le second à être financé par l'UE à travers le programme d'Appui à l'Accord d'Association (P3A) au bénéfice de la BFPME, a permis de consolider le travail amorcé par Finverra – partenaire financier finlandais - au cours de la période 2007-2009 qui visait à la doter des outils de gestion interne lui permettant d'assurer sa mission et de se positionner sur le marché du financement de la PME en création.

C'est sur la base du modèle adopté par la Finlande et la France, que la Tunisie a permis de positionner le couple gagnant 'financement – garantie' avec 2 acteurs clefs : la BFPME et la SOTUGAR.

Avec un budget de 1.1 millions d'euros euros et une durée de 27 mois, quelques 30 experts de BPI-France sont venus en Tunisie à intervalles réguliers en Tunisie partager avec les collègues des 2 institutions SOTUGAR et BFPME leur expérience et leur connaissance du métier, en travaillant côte à côte sur des sujets aussi différents que :

- la politique de risque de la banque;
- les produits financiers favorisant les extensions de PME et le développement de nouveaux produits n'existant pas sur le marché tunisien et la définition d'un nouveau business plan de la banque les intégrant;
- la mise en place d'outils informatiques d'aide à la prise de décision pour l'octroi des crédits;
- la mise en place d'une base de données sectorielle et d'une base de données permettant le suivi des risques et des défauts de paiements afin de permettre à la banque de mieux capitaliser sur ses succès à l'avenir.

Grâce à ce jumelage, un rapprochement opérationnel et une lecture réciproque des systèmes de prise de décision via un outil d'aide à la décision commun ont été favorisés entre la BFPME et la SOTUGAR (qui garantit 60% du total des prêts consentis par la BFPME), des conventions de partenariat ont été signées avec d'autres acteurs clefs du secteur en appui au financement des PME (Tunisie leasing et Gras Savoye Tunisie pour la banque assurance) et le positionnement de la BFPME dans les régions, via son réseau d'agences, a été renforcé.

Ce projet a permis aux 2 organisations d'améliorer leur image et d'instaurer les bases d'une communication de proximité renforcée vis-à-vis des clients d'une part et de leurs partenaires institutionnels et financiers d'autre part.

Ce jumelage a aussi permis au personnel de la BFPME de continuer à se former aux techniques de gestion financière et d'analyse des risques.

Je souhaite par ailleurs souligner que la BFPME s'est engagée à travailler étroitement avec les entreprises industrielles soutenues par le projet d'appui à la compétitivité et à l'accès aux marchés (PCAM) financé par l'UE à hauteur de 23 millions d'euros et qu'elle se propose de coopérer de façon similaire avec le programme d'appui à la compétitivité des services (PACS) également financé par l'UE à hauteur de 20 millions d'euros.

Au-delà de l'accès au financement, l'autre problématique à laquelle est confrontée l'entreprise est l'accès à une assistance technique personnalisée, en tant que de besoin.

A l'instar de la stratégie nationale de la microfinance pilotée par la nouvelle PDG de la BFPME, lorsqu'elle était encore Directrice Générale du financement au sein de votre Ministère, M. le Ministre, la Tunisie devrait peut-être aussi entamer une réflexion sur la stratégie globale pour la PME, et le duo BFPME-SOTUGAR a un rôle à jouer aux côtés des autres partenaires financiers et institutionnels, à l'image du rôle joué par BPI-France en France.

Nous sommes actuellement engagés dans une phase de diagnostic de nos appuis au secteur privé en Tunisie et avant de nous engager sur un nouveau cadre d'appui pour la période post 2015 nous souhaiterions que les acquis de ce jumelage se pérennisent (grâce entre autre à des financements en provenance d'autres bailleurs de fonds qui viennent compléter notre appui initial) pour permettre à la BFPME de cofinancer avec les autres acteurs financiers, non seulement les créations innovantes, mais aussi les extensions des PME exportatrices et dynamiques, à l'image de certains clients de la Banque présents dans la salle.

Ceci afin que le jumelage que nous clôturons aujourd'hui, ne marque pas une fin, mais bien une continuité de l'action initiée avec l'appui de l'UE.

Permettez-moi donc de conclure mon propos, en félicitant chaleureusement les équipes de la BFPME, de la SOTUGAR et de BPI-France, le conseiller résident de jumelage M. Jean-Luc Daniel et son homologue tunisien Mr Anis Chaari, ainsi que les deux Chefs de projet, pour la qualité des résultats obtenus.

Je vous remercie.